



RCS : TOURS

Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00628

Numéro SIREN : 752 148 502

Nom ou dénomination : Powder Services France

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2017 sous le numéro de dépôt 2915

Désignation de l'entreprise : SARL POWDER SERVICES FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : PLACE DU CLOS REAUMUR		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 7 5 2 1 4 8 5 0 2 0 0 0 1 2		Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le, 30/09/2016	N-1 30/09/2015			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	20 170 029 15	
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AO		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	1 024 000	1 024 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BO		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TO TAL (II)		BJ	BK	1 024 000	1 024 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	8 331	24 880
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 554	1 428
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	409 602	275 723
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		2 800
TO TAL (III)		CJ	CK	419 487	304 831	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN				
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 443 487	1 328 831	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		
				Créances :		

Désignation de l'entreprise SARL POWDER SERVICES FRANCE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	607 661	380 870
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	221 259	226 792
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	839 920
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	218 252	286 058
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	355 948	382 950
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		1 000
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 508	31 814
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 859	8 348
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	603 566	710 170
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 443 487	1 328 831
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	129 478	494 494
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	98	93	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL POWDER SERVICES FRANCE						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	148 543	FH		FI	148 543	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	148 543	FK		FL	148 543	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	148 543	150 333
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	38 876	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 026	
	Salaires et traitements *					FY	72 621	
	Charges sociales (10)					FZ	37 303	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	153 825	147 402
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(5 283)	2 931
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	236 042	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	236 042	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 946	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	9 946	12 181	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	226 096	223 861	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	220 814	226 792	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL POWDER SERVICES FRANCE				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1		
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(446)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	384 585	386 375		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	163 325	159 583		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	221 259	226 792	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP			
	- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	38 612	37 683	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	13 792	obligatoires	A9	24 820	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Différence arrondi TVA				1			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 443 487 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **384 585 euros** et un total **charges** de **163 325 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **221 259 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2015** et finit le **30/09/2016**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	30/09/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	8 331	8 331	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	884	884	
Taxes sur la valeur ajoutée	670	670	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	9 885	9 885	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	30/09/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	98	98		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	218 154	72 014	146 140	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés	8 000	8 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 365	8 365		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	4 915	4 915		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	228	228		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	355 948	28 000	327 948	
Autres dettes	7 859	7 859		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	603 566	129 478	474 088	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 282			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	308 000			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Total des Produits à recevoir		8 331
Autres créances clients		8 331
SOLDE PRESTATIONS A.F.T	8 331	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Total des Charges à payer		22 663
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 576
<i>INTER.S/EMPR.AUPRES ETS CREDIT</i>	<i>1 722</i>	
<i>ASSURANCES COURUES NON ECHUES</i>	<i>756</i>	
<i>FRAIS BANCAIRES A PAYER</i>	<i>98</i>	
Dettes fiscales et sociales		12 228
<i>PRIMES A PAYER</i>	<i>8 000</i>	
<i>PROV CHARGES SUR PRIME A PAYER</i>	<i>4 000</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>228</i>	
Autres dettes		7 859
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	<i>7 859</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

--

POWDER SERVICES FRANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros

**Siège social : Place du Clos Réaumur
37110 CHATEAU-RENAULT**

752 148 502 RCS TOURS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le 31 Mars,

à 16 heures,

Les associés de la société POWDER SERVICES FRANCE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Claude GARRIDO, propriétaire de 80 parts sociales,
- Madame Lolita GARRIDO, propriétaire de 80 parts sociales,
- Monsieur Bertil ANDERSSON, propriétaire de 100 parts sociales,
- Madame Katia GARRIDO, propriétaire de 710 parts sociales,
- Mademoiselle Linnéa GARRIDO, propriétaires de 10 parts sociales,
- Mademoiselle Sara GARRIDO, propriétaires de 10 parts sociales,
- Monsieur Karl GARRIDO, propriétaires de 10 parts sociales,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Katia GARRIDO, gérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérante,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2015,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du gérant, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2016, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sur proposition du gérant, d'affecter le bénéfice de l'exercice de 221 259,14 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

221 259,14 euros

En totalité au compte « Autres réserves »

Lequel passe de 607 661,19 euros à 828 920,33 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

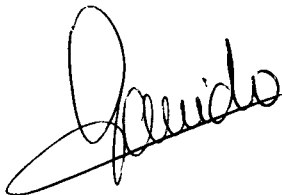
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

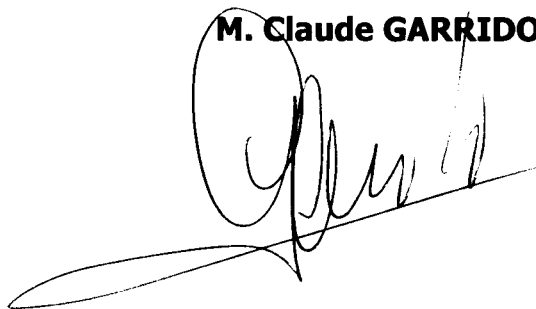
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et ses associés.

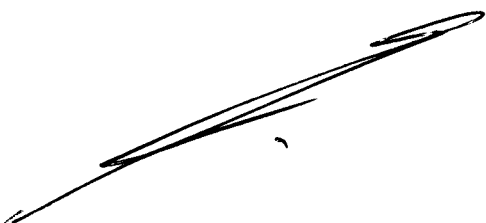
Mme Katia GARRIDO



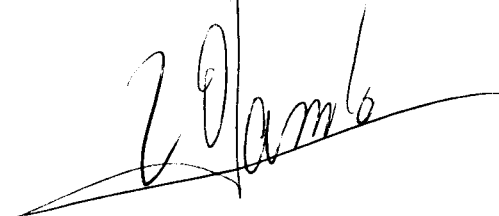
M. Claude GARRIDO



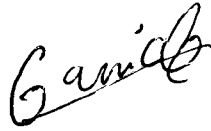
M. Bertil ANDERSSON



Mme Lolita GARRIDO

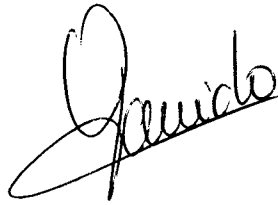


Linnéa GARRIDO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Garrido' with a stylized flourish at the end.

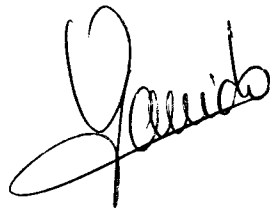
Sara GARRIDO

Représentée par ses parents
K. GARRIDO et B. ANDERSSON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Garrido' with a large loop at the start and a flourish at the end.

Karl GARRIDO

Représentée par ses parents
K. GARRIDO et B. ANDERSSON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Garrido' with a large loop at the start and a flourish at the end.

